



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : fsgt.31@free.fr - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

CLUB : **CLARAC COMMINGES CYCLISME**

Tel : **06 86 66 40 15**

REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE

NOM DE L'EPREUVE : GRAND PRIX CYCLISTE DE CLARAC

DATE : 20 AOÛT 2017		LIEU : CLARAC			
LONGUEUR DU CIRCUIT :					
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
1 ^{ère}	12H00	15H00	19	78,85	Coupe et bouquet au vainqueur
2 ^{ème}	12H00	15H00	19	78,85	de chaque catégorie
3 ^{ème}	12H00	15H00	17	70,55	
4 ^{ème}	12H00	13H00	16	66,40	Récompenses aux 3 premiers
5 ^{ème}	12H00	13H00	15	62,25	
Féminines	12H00	13H02	15	62,25	
Cadets	12H00	13H02	10	41,50	
Minimes	12H00	13H02	8	33,20	

Remise des dossards (lieu) : Salle des fêtes de CLARAC _____

Itinéraire : Voir croquis détaillé ci-joint

Epreuve ouverte aux catégories renseignées ci-dessus ainsi qu'aux licenciés ou non licenciés, munis d'un certificat médical, disputée sous le règlement cyclisme de la région Midi-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Observations : les signaleurs seront mis en place ¼ d'heure avant le 1^{er} départ.

Braquets minimes garçons et filles : 7,01 (46x14)

Cadets ou Cadettes : 7m62 (50x14),

Féminines 17 et 18 ans : 7.62 si elles courent avec les cadet(te)s,

Juniors : 7.93 si l'épreuve leurs est réservée,

Braquets libres pour les autres catégories

Observations : RECOMPENSES : COUPES, BOUQUETS, LOTS EN NATURE _____